

inquiétaient avaient finalement été pris en compte", affirme l'association décidée d'introduire un recours auprès de la Région Wallonne.

Cette co-incinération permettra de valoriser des déchets réputés dangereux. Mais "si la dangerosité des particules ultrafines à l'émission devait avoir des conséquences dommageables sur la santé, le permis serait suspendu ou abrogé", stipule l'agrément. La ville de Tournai a aussi choisi de devancer les valeurs plus strictes qui devraient entrer en vigueur en décembre 2005 dans l'Union européenne. Les chiffres ne seront donc pas alignés sur ceux imposés aux incinérateurs publics. La quantité annuelle de déchets à brûler a été limitée à 160.000 tonnes. Le permis stipule que des mesures de polluants devront être effectuées régulièrement par un laboratoire agréé. Un rapport d'évaluation de l'impact sur l'environnement sera aussi soumis à un comité d'accompagnement. Une vaste étude épidémiologique sera enfin mise sur pied dans l'ensemble du bassin carrier. ■

Trois tours de piste pour Décathlon



La chaîne Décathlon se déploie peu à peu en Belgique. Elle possède actuellement cinq enseignes à Roulers, Anvers ; Charleroi et deux à Liège. Le plan d'expansion du groupe prévoit, en 2008, quelque 25 implantations dans le plat pays. Décathlon étudie actuellement trois projets en Hainaut à Tournai, Mons, mais également Charleroi où elle dispose pourtant déjà d'une enseigne. Un site qui, pour répondre aux besoins de sa clientèle, sera agrandi de 3000 m².

Pour la direction du groupe, le projet est dans l'air depuis plus de cinq ans. Faute de site répondant aux exigences du groupe français, rien n'a encore abouti.

La politique de Décathlon est d'être situé en périphérie des villes et le long de nœuds routiers. La zone de chalandise d'un magasin doit être de 200.000 habitants au minimum. ■

L'hôtellerie bouge à Mouscron

Mouscron, malgré ses nombreux parcs d'activités, dispose de peu de capacité hôtelière (45 chambres, au plus). Si les études laissent entrevoir de réelles opportunités de marché et de croissance, les dossiers de construction d'hôtels dans la cité des Hurlus tardent à se concrétiser. Cette fois, le groupe De Weerd qui possède déjà deux établissements, l'un à Menin (Best Western Ambassador, 4 étoiles), l'autre à Neuville-en-Ferrain (Hôtel des Acacias, 3 étoiles) arrive avec un projet ambitieux. Situé en plein centre ville, le nouvel hôtel mouscronnois Alizé, 3 étoiles disposera de 57 chambres.

"Par cette 3^{ème} implantation, nous souhaitons diversifier et compléter notre offre. Nous visons une clientèle business en semaine, une clientèle sportive, de tourisme et de particuliers durant les week-ends", précise Didier De Weerd. "Notre groupe disposera ainsi d'un hôtel dans chaque région : Flandre, France, Wallonie".

Alizé représente un investissement de plus de 3 millions d'€, dans une ancienne usine de torréfaction. Neuf emplois devraient être créés dans une première phase. Par ailleurs, véritable institution à Mouscron, l'ex-hôtel Elberg a été complètement rénové et offre 7 chambres actuellement, et une quinzaine à terme. Le Mezzoo, sa nouvelle appellation, reste dans le giron de la famille Boudlet. Laurent, 24 ans, veillera aux destinées de son hôtel-restaurant. Deux autres projets hôteliers sont à l'étude, l'un à proximité de la piscine, l'autre dans les environs du centre d'entraînement du Royal Excelsior Mouscron, Futurosport. ■



Une image de marque pour le Hainaut belge

Le gouvernement wallon profite des fonds FEDER pour lancer une nouvelle campagne marketing destinée à revaloriser l'image du Hainaut. Les moyens dégagés pour cette campagne atteignent cinq millions d'euros. Cette manne doit suffire à combler le décalage d'image entre le Hainaut de 1994 et celui d'aujourd'hui. Une analyse menée récemment par des consultants a confirmé une carence de notoriété et d'image positive.

"Le Hainaut est perçu comme une terre noire où le travail se fait rare et où il ne fait guère bon vivre".



Cela n'attire pas les investisseurs ni ne rend la fierté à la population. Le Hainaut possède cependant une série d'atouts parmi lesquels la tradition de savoir-faire, la localisation géographique idéale, une tradition industrielle, ainsi qu'une richesse culturelle. De nombreuses campagnes dans les médias, la création d'un nouveau logo et d'un slogan : "Le Hainaut, terre d'envol", la création d'un site portail...

Nombre de moyens sont mis en œuvre au fil des mois pour restaurer l'image de la province. L'enjeu n'est pas seulement de redonner des couleurs au Hainaut. L'idée est aussi de pouvoir bénéficier des fonds européens en 2007/2013. Le Hainaut, terre d'envol, pourrait à nouveau prendre de la hauteur...

Colruyt vise les sommets de la distribution

Colruyt veut détrôner la chaîne de grande distribution Carrefour de son leadership d'ici deux ans. C'est ce que révèle une étude de marché qui compare les chiffres d'affaires et leur progression. L'accroissement du chiffre d'affaires du groupe tourne autour des 10% depuis plusieurs années, alors que celui de Carrefour se maintient à 3%. Le distributeur Colruyt, basé à Hal, avait déjà ravi la deuxième place à son rival Delhaize, en 2001. Le groupe n'a pas fini de s'étendre, puisqu'il compte aussi ouvrir une centaine d'enseignes Okay, des magasins de proximité qui se rajouteront aux 25 nouvelles grandes surfaces ouvertes en 2002 et 2003. Sur un territoire encombré d'hyper et de supermarchés, les groupes essaieraient maintenant de multiplier les points

de vente de moins de 400 m². Les habitudes des consommateurs situés en zone urbaine sont en passe de changer ; de plus en plus l'achat de dernière minute de produits frais ou cuisinés est privilégié. ■

Les agriculteurs cherchent des successeurs

La profession d'agriculteur devient de plus en plus difficile, bien que les conditions de travail aient considérablement changé en un demi-siècle, grâce notamment à une mécanisation en constante évolution technique.

Conséquence directe de ce constat : le métier qui se transmettait jadis de père en fils est en panne de successeurs en Région wallonne. L'attitude des jeunes semble notamment être déterminée par la taille de l'exploitation. La comparaison de la taille moyenne des exploitations disposant d'un successeur est de 48,4 hectares. Celle dont les propriétaires disant ne pas avoir de successeur est de 19 hectares, une surface trop petite pour assurer un revenu décent à un couple d'agriculteurs. Cette tendance devrait conduire à l'agrandissement de la taille moyenne des exploitations agricoles à l'avenir. ■